

Ensemble, agissons pour l'améliorer

Depuis 20 ans, Calitom démontre son implication environnementale à travers la sensibilisation de la population aux enjeux environnementaux de la gestion des déchets, le développement de nouveaux équipements et l'évolution de ses services.

Qualité et respect de nos obligations de conformité ont toujours été présents dans les décisions de la collectivité. Et, nous exigeons de nos prestataires qu'ils fassent de même.

Calitom confirme sa démarche en s'engageant dans un programme d'**amélioration continue et de protection de l'environnement** qui formalise les pratiques en cours mais aussi à venir.

Cette ambition a pour objet d'agir dans une logique de développement durable et d'exemplarité. Cet engagement se traduit par la pérennisation d'un système de management de l'environnement certifié selon la **norme ISO 14001 sur le siège de Calitom à Mornac , Valoparc, Poullignac , Atrion et bientôt sur l'ensemble du Syndicat.**

Porté par le principe «Moins de déchets, plus de valeurs», Calitom a tracé le cadre de ses priorités.

Notre collectivité possède une volonté partagée par les élus et les agents d'atteindre ces objectifs. Par cet engagement fort, Calitom s'investit dans ce projet qui devient l'affaire de tous.

Le président de Calitom

Michel COO

Résultats 2015-2017 :

- Ouverture d'**un centre de tri départemental** permettant de trier tous les plastiques
- Bilan **carbone réduit de 20%**,
- **Réhabilitation** des décharges de Marsac et de Villefagnan,
- Production de **2 fois plus d'électricité** que ce que la collectivité consomme,
- Plus de **100 moutons** pour l'entretien des espaces verts,
- Partenariat avec Charente Nature pour le **suivi des mesures compensatoires** afin de préserver les espèces locales sur nos sites.

Les objectifs annuels :

- **-20% de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** produits entre 2015 et 2025,
- **25% de charentais dotés de composteurs** en 2025,
- **Diminuer le km parcouru / habitant** en collecte,
- Atteindre **65% de recyclage** des DMA en 2025,
- Atteindre **85 % de valorisation** en déchèteries en 2025,
- **Réduire le bilan carbone** par tonne traitée de **30%** en 2020 par rapport à 2017,
- **Réduire de 30% la consommation énergétique des bâtiments** entre 2017 et 2025,
- Produire plus de **20GWh d'électricité solaire par an** en 2022.

AIR

EAU

SOL

DÉCHETS

POLLUTION